

rayonner

server
fédérer
onner

préserv
fédér
rayonne

préserv
fédérer
rayonner

Établissement public national
du Mont Saint-Michel

montsaintmichel

préserv fédérer rayonner

Établissement public national
du Mont Saint-Michel

ÉDITORIAUX 02

NOTRE CHAMP D'ACTION 04

NOTRE RAISON D'ÊTRE 06

NOTRE STRATÉGIE 12

« Ensemble, nous œuvrons pour que chacun puisse continuer à admirer mais aussi changer de regard sur ce bien millénaire. »

Plus de mille ans d'histoire ont façonné ce que sont aujourd'hui le Mont Saint-Michel et sa baie : un patrimoine bâti et naturel universel reconnu de tous qu'il nous incombe de préserver.

Je me réjouis que l'État et les collectivités se soient réunis autour de cette grande mission en dotant ce site exceptionnel d'une structure assurant sa gestion, son développement et son rayonnement.

Ensemble, nous œuvrons pour que chacun puisse continuer à admirer mais aussi changer de regard sur ce bien millénaire.

L'établissement public du Mont Saint-Michel a vocation à s'adresser à tous : aux habitants de la baie comme aux visiteurs internationaux, aux collectivités comme aux acteurs économiques ou associatifs.

Grâce à un conseil d'administration et un conseil d'orientation particulièrement représentatifs, nos stratégies dans les domaines touristique, économique et culturel sont élaborées en concertation et assurent ainsi une bonne dynamique de l'action publique.

Toute l'équipe de l'établissement public et moi-même sommes heureux et fiers de vous présenter dans ce document les missions et enjeux qui sont la raison d'être de notre structure, de notre quotidien au service du Mont Saint-Michel et sa baie.

Thomas Velter
Directeur général de l'EPMSM⁽¹⁾,
administrateur de l'abbaye
du Mont Saint-Michel

(1) ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MONT SAINT-MICHEL

La création de l'établissement public du Mont Saint-Michel est l'aboutissement d'un long travail passionné qui a fortement mobilisé les différents acteurs de l'État et les élus.

Le Gouvernement, notamment le ministère de la Culture, est pleinement engagé au service de ce site mondialement connu et tant aimé des Français. L'îlot du Mont Saint-Michel et sa baie sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial depuis 1979, l'abbaye et les remparts sont classés au titre des monuments historiques depuis 1862 et 1875, ce qui en fait aujourd'hui l'un des sites les mieux préservés, à la hauteur des millions de visiteurs qui s'y pressent chaque année pour admirer le génie des bâtisseurs français. Je salue le travail de développement d'ores et déjà enclenché par l'établissement public voué à constituer au fil du temps un véritable levier de développe-

ment pour les territoires de la baie du Mont Saint-Michel : développement économique, touristique mais aussi culturel, en lien avec le Centre des monuments nationaux (CMN).

« Il faut conserver à tout prix cette double œuvre de la nature et de l'art » affirmait Victor Hugo en 1884. À ses yeux, le Mont Saint-Michel était « le plus beau lieu du monde ».

Près de 140 ans plus tard, il reste une immense fierté pour notre pays et mérite que nous renouvelions collectivement l'ambition qui lui est portée.

Rima Abdul Malak
Ministre de la culture

La qualité et la diversité du patrimoine naturel du Mont Saint-Michel et de sa baie sont reconnues dans le monde entier : zone humide d'importance internationale, patrimoine mondial de l'UNESCO, site Natura 2000, Zone Nationale d'Intérêt Faunistique et Floristique, site classé au titre des paysages couvrant tout ou partie du territoire de la baie.

Ces divers statuts sont complémentaires et ont en majorité des implications réglementaires visant à préserver la beauté des paysages et l'extraordinaire biodiversité du site.

Au regard de ces enjeux, le ministère chargé de l'Environnement exerce, conjointement avec le ministère chargé de la Culture, la tutelle de l'établissement public du Mont Saint-Michel.

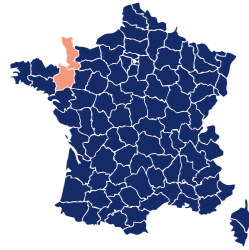
Le projet d'exception du Rétablissement du Caractère Maritime du Mont Saint-Michel (RCM) apparaît comme particulièrement novateur en termes d'action publique : il a été d'emblée conçu comme un « projet intégré, mêlant l'environnement, la culture et le développement économique ».

Au titre de ses compétences en matière de gestion de l'eau et des milieux littoraux, de la nature et des paysages, le ministère chargé de l'Environnement accompagne pleinement le RCM depuis 20 ans.

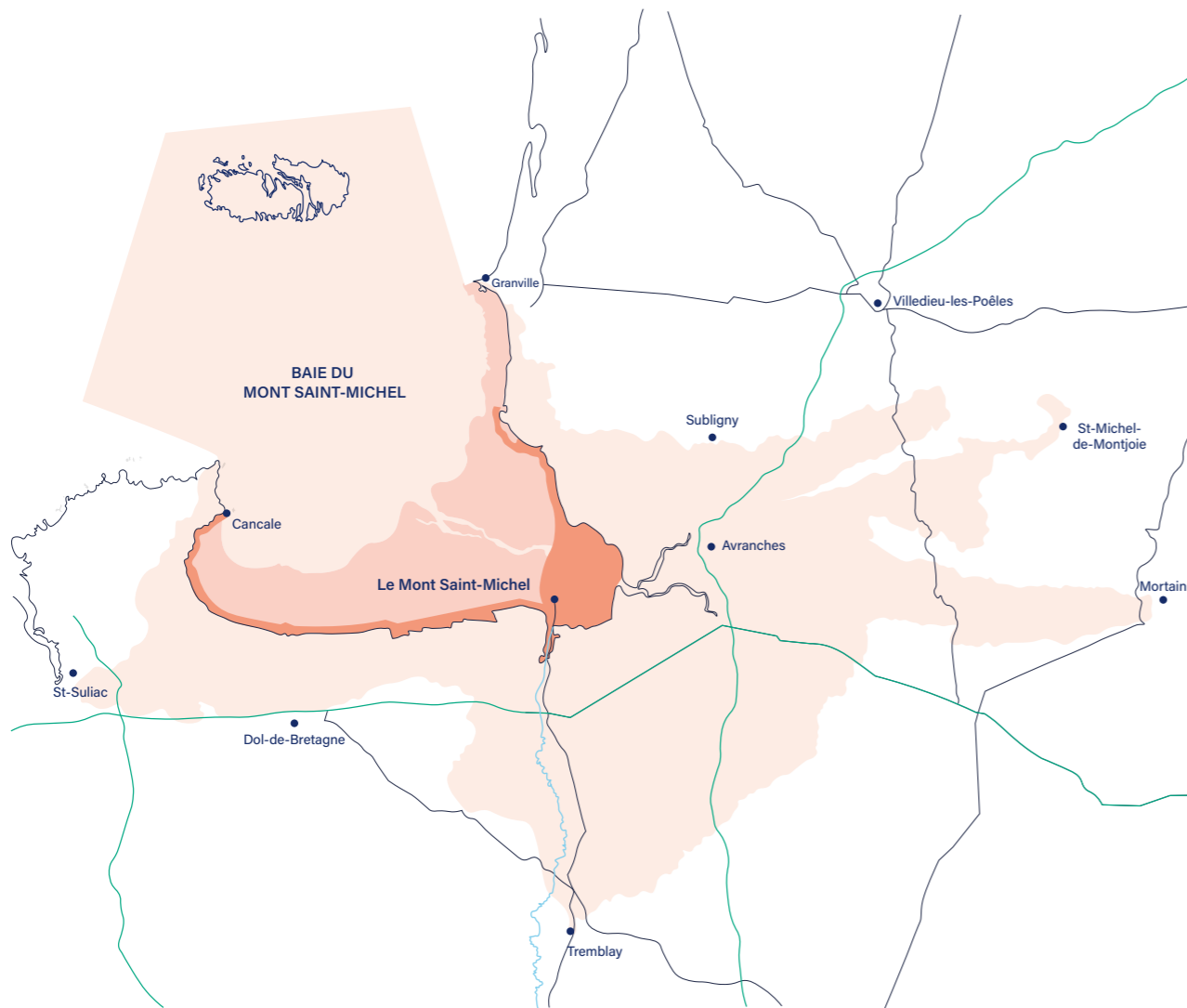
En phase d'exploitation désormais, les suivis environnementaux permettent d'ajuster la gestion des ouvrages et les modalités des travaux d'entretien afin de préserver et améliorer la gestion du patrimoine naturel, notamment les espèces et habitats protégés qui font la richesse de ce patrimoine naturel exceptionnel qu'est le Mont Saint-Michel.

Ministères Écologie Énergie Territoires

Notre champ d'action



Accueil des visiteurs sur toutes les étapes de leur parcours, développement de la mobilité douce sur site, protection environnementale, rayonnement de la destination Mont Saint-Michel, valorisation de l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO, gestion des ouvrages hydrauliques et d'accès au Mont Saint-Michel: les missions de l'établissement public définissent le périmètre territorial de ses interventions.



Carte UNESCO

- Périmètre du bien Mont Saint-Michel et sa baie (6505 ha)
- Baie du Mont Saint-Michel
- Zone tampon (191858 ha)
- Axes routiers principaux
- Le Couesnon

© CESA-COPERNICUS-SENTINEL2
MONT SAINT-MICHEL-FRANCE



Notre raison d'être

S'appuyant sur un dialogue avec les collectivités et les propositions de différents rapports, l'État a engagé la création d'un établissement public dont la mission principale est de coordonner la gestion et le développement de ce site exceptionnel.

Depuis les stationnements jusqu'à l'abbaye, en passant par le barrage et les ouvrages réalisés dans le cadre du Rétablissement du Caractère Maritime (RCM), l'établissement public doit porter la voix de l'ensemble des acteurs du Mont Saint-Michel et sa baie, animer ce collectif pour améliorer l'expérience de visite et assurer au site un rayonnement aussi bien local qu'international.

Il était nécessaire de doter le Mont Saint-Michel d'une structure permettant de servir ce projet ambitieux : c'est désormais chose faite.

Des missions ancrées dans le temps

L'établissement public, dont la création a été actée par le décret du 11 décembre 2019 sous la tutelle des ministères de la Culture et de la Transition écologique, est devenu pleinement opérationnel en 2021 après la dissolution du *Syndicat Mixte Baie du Mont-Saint-Michel* dont il porte les missions et compétences.

Les missions poursuivies se déclinent sous forme de priorités d'ici à 2025 :

Améliorer l'expérience visiteur.

Valoriser et contribuer au dynamisme culturel, économique, touristique et environnemental du site.

Conduire de nouvelles politiques publiques de développement dans une gestion partenariale.

Gérer et entretenir les infrastructures et les ouvrages d'accès contribuant au maintien du caractère maritime.

2019

1979

La gestion d'un bien UNESCO

Le Mont Saint-Michel et sa baie figurent depuis 1979 parmi les tous premiers sites français inscrits au patrimoine mondial. Cette reconnaissance par l'UNESCO de la valeur universelle exceptionnelle du site mérite toutes les attentions pour garantir sa préservation et sa transmission en parfaite intégrité aux générations futures.

Le plan de gestion qui fixe les orientations stratégiques pour garantir cette pérennité est en partie rédigé par notre équipe, en association avec la région Normandie et sous l'autorité du Préfet de région.

L'établissement public coordonne ainsi l'écriture d'un modèle de développement touristique compatible avec ces enjeux, ainsi que les axes

de communication, de promotion et de coopération à privilégier. Ces propositions sont le fruit d'une production collective, menée aussi bien avec les acteurs institutionnels et privés du tourisme local, que les représentants du monde associatif traitant de patrimoine ou d'environnement.

1979

Inscription du bien Mont Saint-Michel et sa baie au patrimoine mondial de l'UNESCO

1995

Début d'études et conception du RCM⁽¹⁾

1997

Création du Syndicat Mixte pour le RCM⁽¹⁾ du Mont Saint-Michel

2005

Début des travaux du RCM⁽¹⁾

2009

Mise en service du barrage du Couesnon

2012

Mise en service du nouveau parc de stationnement et du système de navettes

2014

Mise en service du pont-passerelle

2015

Achèvement des travaux du RCM⁽¹⁾

2017

Lancement des missions de préfiguration d'un établissement public national

2019

Décret de création de l'EPMSM⁽²⁾

2020-2021

Dissolution du Syndicat Mixte puis installation de l'EPMSM⁽²⁾

2022

Début des projets de développement par l'EPMSM⁽²⁾

(1) RÉTABLISSEMENT DU CARACTÈRE MARITIME

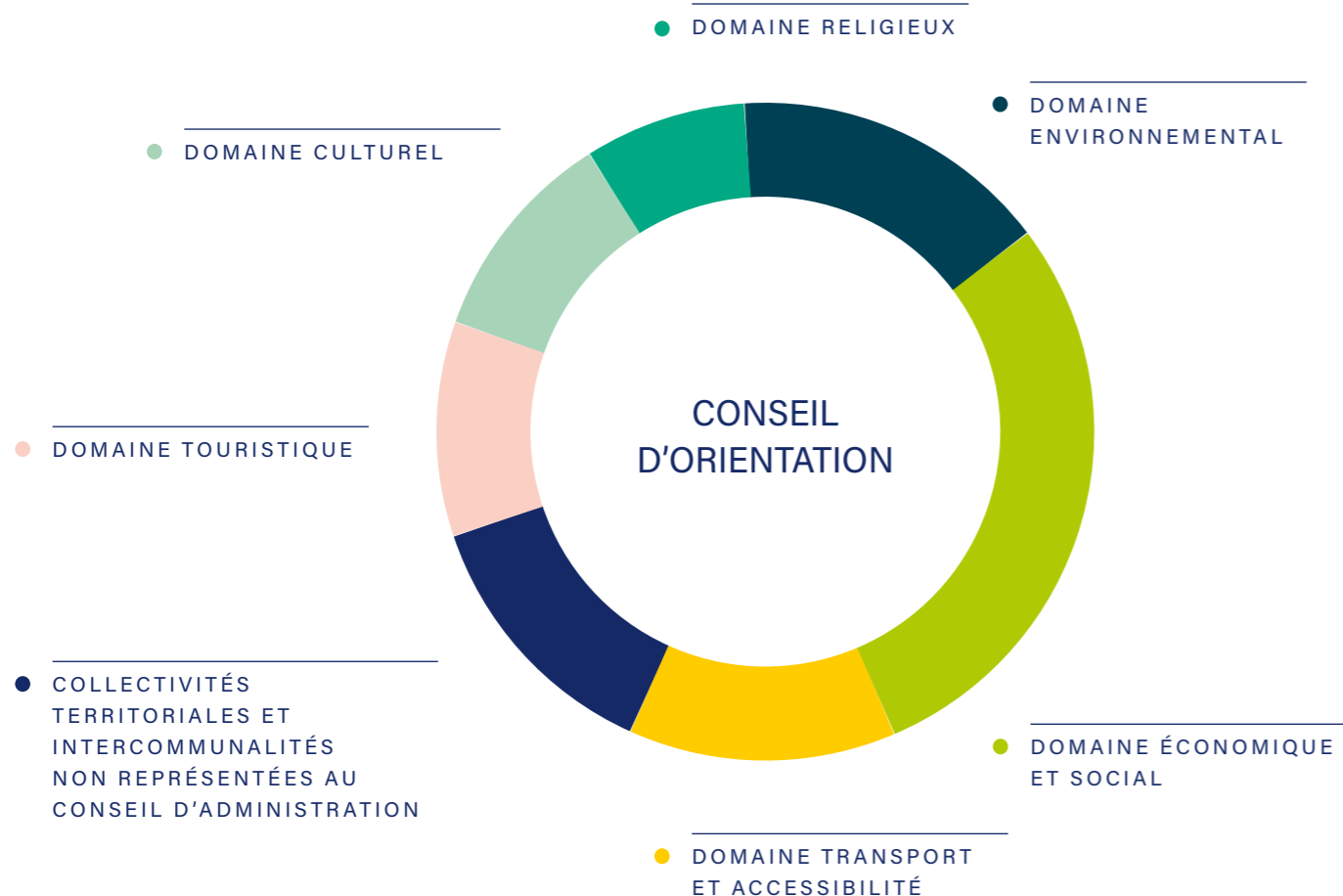
(2) ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MONT SAINT-MICHEL

La coopération pour modèle de gouvernance

Le Mont Saint-Michel est pleinement ancré dans son territoire malgré un isolement géographique dans la baie. Le rôle de l'établissement public est de favoriser la coopération et la mise en commun des énergies déployées avec un collectif de partenaires publics et privés.

Le conseil d'administration de l'établissement public du Mont Saint-Michel est composé de 25 administrateurs. Il règle les affaires de l'établissement par ses délibérations.

Le conseil d'orientation de l'établissement public du Mont Saint-Michel est composé de 38 parties prenantes en 2022. Il est consulté sur les orientations générales du projet. Il réunit des membres de la société civile, de la vie associative et d'entreprises de la baie.



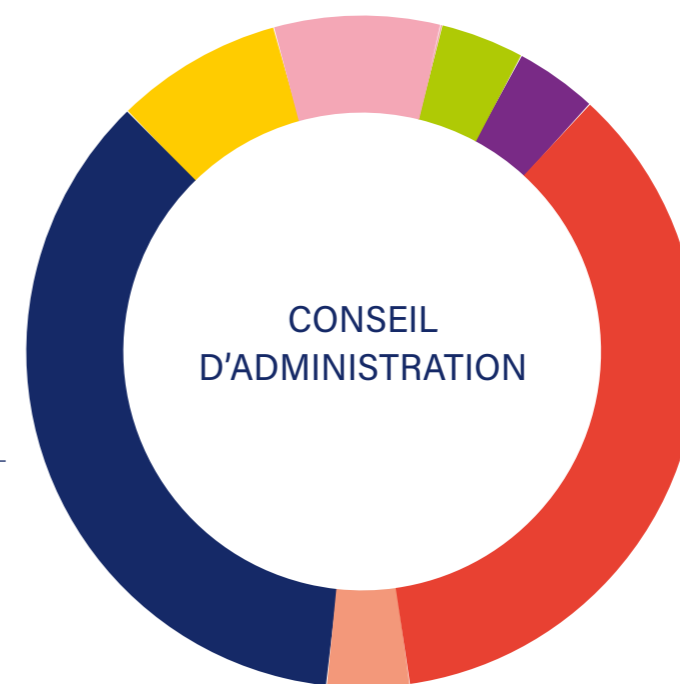
● **PERSONNALITÉS QUALIFIÉES**
 Un opérateur privé exerçant sur le site
 Une personnalité du secteur économique, du tourisme ou de la culture

● **REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL DE L'ÉTABLISSEMENT**

● **CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX**

● **CONSERVATOIRE DE L'ESPACE LITTORAL ET DES RIVAGES LACUSTRES**

● **COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**
 Conseil régional de Normandie
 Conseil régional de Bretagne
 Conseil départemental de la Manche
 Commune de Le Mont-Saint-Michel
 Commune de Pontorson
 Commune de Beauvoir
 Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Malo
 Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel – Normandie
 Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel



● **REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT**
 Direction générale des patrimoines et de l'architecture
 Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature
 Direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international
 Direction du budget
 Direction générale des collectivités locales
 Direction générale des entreprises
 Préfecture région Normandie
 Préfecture région Bretagne
 Préfecture département de la Manche
 Préfecture département d'Ille-et-Vilaine

● **ATOUT FRANCE**

Notre stratégie

L'établissement public doit être à la hauteur des objectifs qui lui sont fixés et déterminer sa stratégie en fonction de ces derniers. La politique d'accueil et de visite, la préservation des patrimoines bâti et naturel méritent une attention de tous les instants.

De nombreuses actions ont d'ores et déjà été engagées, notamment dans le domaine environnemental et paysager, ainsi que pour la mise en valeur historique et culturelle du site.

La baie du Mont Saint-Michel doit aujourd'hui mieux tirer profit des retombées économiques générées par le site. Chaque acteur doit par ailleurs s'engager sur le chemin d'un tourisme plus durable et respectueux.

Préserver un site naturel et façonné par l'Homme

L'établissement public poursuit les missions de préservation de la faune et de la flore du site engagées depuis le démarrage en 2005 des opérations du Rétablissement du Caractère Maritime (RCM) du Mont Saint-Michel.

Outre la réalisation d'aménagements à vocation écologique, le suivi régulier a permis, au fil du temps, d'améliorer l'efficacité des mesures mises en place comme la modification de la gestion des écluses à poissons du barrage (enjeu anguille européenne), le reprofilage de mares dans l'anse de Moidrey (enjeu amphibiens) ou encore une gestion fine des niveaux d'eau sur les sites de roselières (enjeux habitat, oiseaux, amphibiens).

Aujourd'hui, en poursuivant cette gestion écologique du site, l'établissement public vise à pérenniser le bon état de santé des milieux et espèces patrimoniales dont il a la responsabilité.

Notre engagement se concrétise également par une évolution du parc de véhicules de transport des visiteurs qui seront progressivement remplacés par des navettes à motorisation plus verte. Le temps du déploiement de ces substitutions, le gazole sera remplacé par un biocarburant qui réduit de 60% à 80% les émissions de gaz à effet de serre⁽¹⁾.

Depuis plus de quinze ans, la réalisation de ces nombreuses opérations écologiques nous confère une expertise qui peut bénéficier à nos partenaires et aux acteurs du territoire.

(1) SOURCE : BILAN DES ÉMISSIONS DE GES AVEC CARBURANT B100 « DU Puits À LA ROUE », ÉTUDE ACV BIOCARBURANTS PUBLIÉE PAR L'ADEME (2010).

« Je me félicite que la création de cet établissement public ait permis de trouver le lieu d'une meilleure coordination des différents acteurs du Mont Saint-Michel et d'ainsi promouvoir une gestion harmonisée de ce site exceptionnel. Il poursuit le travail déjà engagé pour mener à bien de nouveaux projets ambitieux permettant de faire rayonner l'ensemble de la Normandie. »

Hervé Morin
Président du conseil régional de Normandie et président du Conseil d'administration de l'établissement public du Mont Saint-Michel

Valoriser une politique culturelle à la hauteur d'un patrimoine millénaire

La création de l'établissement public impulse d'ores et déjà une nouvelle dynamique culturelle, événementielle et artistique au Mont Saint-Michel, favorisant attractivité et rayonnement pour l'ensemble de la baie.

« L'établissement public permet l'aboutissement de projets concrets relevant de nos compétences communautaires, par un accueil touristique performant, par la prise en compte et la résolution des problématiques de mobilités vers et depuis le Mont et par le déploiement partagé d'une programmation culturelle éclectique et accessible à tous les publics. »

David Nicolas
Président de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel-Normandie

Facilitateur d'initiatives, l'établissement public accompagne les acteurs du territoire dans leurs projets culturels, pensés en lien avec le Mont Saint-Michel et sa baie et porteurs de sens. L'objectif est de décloisonner les pratiques culturelles et de favoriser la transversalité entre les arts, le patrimoine et les sciences en créant de nouveaux espaces de rencontres.

En plaçant l'accueil et l'accessibilité au coeur des projets, l'établissement public contribue à concevoir la programmation culturelle du site, dont l'abbaye est le joyau millénaire. Avec le Centre des monuments nationaux (CMN), il oeuvre pour le rayonnement international du monument et participe à l'accueil des partenaires déjà engagés dans la dynamique culturelle de la baie.

Le Mont Saint-Michel souhaite également devenir un lieu d'accueil pour des artistes et auteurs afin qu'ils profitent pleinement de l'inspiration des lieux, en ouvrant notamment un dispositif de résidence d'artistes *intra-muros*.

La baie et le village sont riches de ressources multiples déjà exploitées pour une grande variété d'activités culturelles et de loisirs. À ce titre, le barrage du Couesnon, dit le « belvédère du Mont Saint-Michel », équipement pensé pour l'accueil des publics, est devenu un espace central d'expression scénique offrant au public un point de vue unique sur le paysage.

Les organisateurs d'événements peuvent solliciter l'établissement public pour exploiter le site si leur démarche s'inscrit dans des valeurs d'accessibilité et de respect de l'environnement bâti et naturel.





© OTMSMN
JIMMY PERROTTE (JIM-PROD)

Agir pour un tourisme durable

« Destination unique et emblématique de la Manche, le Mont Saint-Michel est aujourd'hui un des sites touristiques les plus fréquentés de France. Cet engouement populaire permet de faire rayonner et rendre attractif le département de la Manche au-delà de ces frontières. Depuis sa création, l'établissement public du Mont Saint-Michel contribue à déployer encore un peu plus ce rayonnement, notamment au travers de la nouvelle marque commune. »

Jean Morin
Président du conseil
départemental
de la Manche

Emblème international du patrimoine français, le Mont Saint-Michel se doit d'accueillir chacun de ses visiteurs dans une démarche d'excellence. Il doit dessiner aujourd'hui le tourisme de demain.

Guidé par un diagnostic partagé et la nécessité d'une amélioration de l'accueil touristique, l'établissement public œuvre à la réussite du parcours du visiteur dans toutes ses étapes: une information préalable claire et fiable, un accueil chaleureux et qualifié, multilingue, riche de conseils et de services, une découverte qualitative du site.

Avec l'ensemble des offices de tourisme et plusieurs hôteliers, restaurateurs et commerçants, l'établissement public souhaite impulser un développement touristique soutenable pour l'environnement et respectueux du patrimoine. Une politique de réduction et de meilleure gestion des déchets est progressivement mise en œuvre et une charte éco-responsable des événements a été élaborée, sur la base de critères environnementaux, sociaux et sociétaux.

Soutenir et développer un nouveau modèle économique

Les actions portées ou soutenues par l'établissement public ont pour objectifs de mieux équilibrer les flux de visiteurs sur l'ensemble de l'année, de permettre aux résidents proches de retrouver « leur » Mont et de participer au maintien d'emplois durables.

Pour favoriser une dynamique plus vertueuse du modèle économique du Mont Saint-Michel, l'établissement public souhaite créer une nouvelle marque-label qui soit partagée avec les acteurs économiques du site et fédératrice autour des valeurs de qualité, de sincérité et d'émerveillement auxquelles chaque visiteur aspire. Cette marque a vocation à être portée et affichée par un grand nombre de partenaires engagés dans l'amélioration continue de leurs prestations, ambassadeurs des savoir-faire et du savoir-vivre du Mont Saint-Michel et de sa baie.

Pour les entreprises, organisations, fondations qui souhaitent apporter leur concours aux projets que l'établissement public porte, de multiples opportunités de collaborations et d'actions de mécénat deviennent possibles. Elles offrent à ces bienfaiteurs l'opportunité d'entretenir un rapport privilégié au Mont Saint-Michel et sa baie et d'associer la notoriété du site à leur image.



© OTMSMN - JIMMY PERROTTE (JIM-PROD)

Accroître la visibilité et changer de regard

Dans le cadre de sa stratégie de développement, l'établissement public a créé et anime un comité de pilotage pour favoriser la notoriété de la nouvelle marque *Mont Saint-Michel*.

Sa création témoigne d'une ambition forte pour la baie, le village et l'abbaye du Mont Saint-Michel.



« Nous partageons avec nos amis normands la baie exceptionnelle du Mont Saint-Michel. Ce site unique est un véritable atout en matière d'attractivité. Conscient de ces enjeux, le Conseil régional de Bretagne s'est engagé dans le rétablissement de son caractère maritime. La création en 2021 de l'établissement public vient clôturer cette première période de travaux titanesques et a désormais pour mission de préserver ce patrimoine naturel, culturel et architectural mais aussi de développer durablement les activités économiques et touristiques. »

Loïc Chesnais-Girard
Président du conseil
régional de Bretagne



Grâce à une prise de parole officielle et unifiée, l'ensemble des parties prenantes souhaite présenter une image renouvelée du Mont Saint-Michel et de sa baie.

Dans une démarche d'amélioration constante de la qualité de l'accueil, *in situ* ou dématérialisée, et grâce à une communication plus éditorialisée, l'établissement public se donne ainsi les moyens de répondre au besoin le plus immédiat : valoriser l'écosystème local grâce à une identité fédératrice, référente et gage de qualité pour tous les publics.

Issue d'une volonté commune de l'établissement public et de ses partenaires, une marque témoignant d'un nouvel état d'esprit a ainsi été créée :

- **Sa signature de marque**
« la baie, le village, l'abbaye » valorise les richesses du Mont Saint-Michel et invite à leur découverte.
- **Un logotype inspirant**
à la silhouette familière tout en proposant un nouveau regard.

« *Élegance typographique et sobriété visuelle s'emparent du signe, dans une approche respectueuse et durable indispensable pour un logo voué à être soumis à des millions de regards. En se détachant de la représentation figurative traditionnelle, ce logo s'engage sur un terrain visuel inédit et résolument contemporain.* » explique Mathias Rabiot, directeur de création chez l'agence Graphéine.

Grâce à des outils repensés et adaptés (logo, charte, site internet, éditions, partenariats médias), l'établissement public souhaite tisser de nouveaux liens avec ses publics. De nombreux contenus seront régulièrement mis à disposition de tous pour faciliter la découverte de ce site unique.

« *Fédérer, simplifier et faciliter, voici les missions poursuivies par l'établissement public ! Cela se fait dans un objectif clair et partagé qui est "d'enchanter l'expérience visiteur" du Mont Saint-Michel. En suscitant l'initiative individuelle ou collective, en coordonnant les différents acteurs du site.* »

Jacques Bono
Maire de la commune
Le Mont-Saint-Michel

Les ressources de l'établissement public

Créé sur les bases du Syndicat Mixte Baie du Mont-Saint-Michel et développé grâce à la volonté de l'ensemble de ses partenaires, l'établissement public est doté de ressources humaines et de moyens financiers adaptés à la poursuite de ses premiers objectifs.

L'équipe et ses partenaires

L'équipe se compose de collaborateurs particulièrement impliqués fondamentalement attachés à ce territoire.

Un pôle technique et un pôle administratif et financier sont à l'œuvre depuis les travaux de Rétablissement du Caractère Maritime (RCM). Depuis la mise en route de l'établissement public du Mont Saint-Michel, un pôle développement a été créé pour assumer de nouvelles missions autour du mécénat,

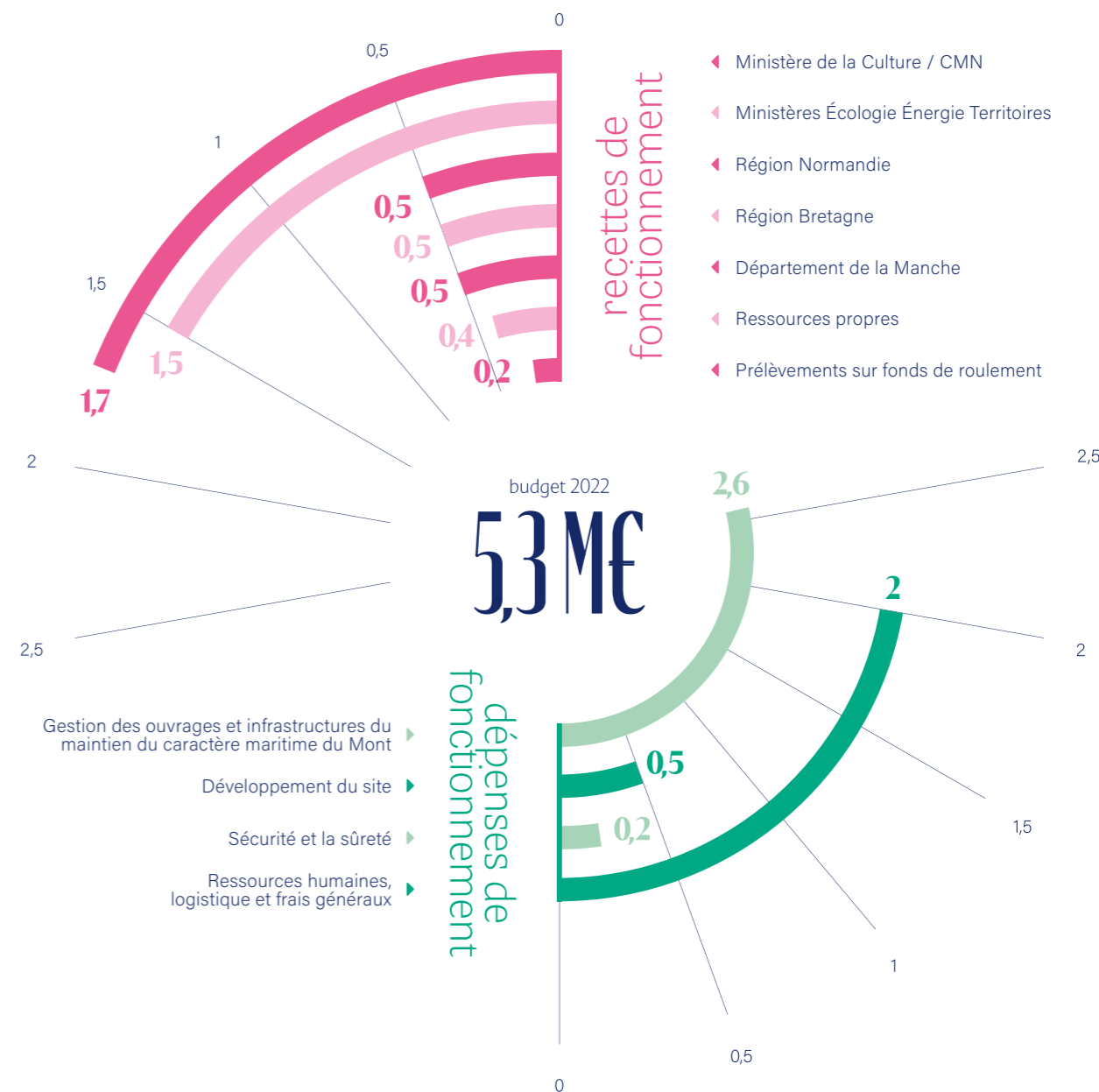
des partenariats, de la communication, de l'action culturelle et de l'accueil des publics.

Cette structuration des ressources humaines au service du Mont Saint-Michel et de ses visiteurs est menée en lien étroit avec les équipes de l'abbaye du Centre des monuments nationaux (CMN), dont l'administrateur est également le directeur général de l'établissement public.



Le budget de fonctionnement de l'établissement public

Valeurs en Millions d'euros



Automne 2022

Démarrage de la nouvelle concession relative aux transports et à la gestion des parkings avec le groupe Keolis.





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Établissement public national
du Mont Saint-Michel

16 route de la caserne
50170 Beauvoir

montsaintmichel.gouv.fr



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RÉGION
NORMANDIE



Région
BRETAGNE



LA MANCHE
LE DÉPARTEMENT



Communauté d'établissement
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIE



Commune le
Mont-Saint-Michel